



VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES !

LE COMPOST SENT- IL MAUVAIS ?

NON, un compost bien entretenu ne sent pas mauvais. Les éventuelles mauvaises odeurs proviennent d'un défaut d'aération et/ou d'un excès d'humidité.

COMMENT FAIRE SI J'AI TROP DE FOURMIS ?

Les cendres de bois et/ou les marcs de café ont tendance à faire fuir les fourmis.



EST-CE NORMAL S'IL Y A DES INSECTES DANS MON COMPOSTEUR ?

La présence d'insectes est tout à fait naturelle. Le composteur héberge des vers de terre, des larves vivantes telles que la cétoine, une larve du "bébête l'argent" qui ressemble au ver blanc qui est totalement inoffensive pour vos plantes.

COMMENT SAVOIR SI MON COMPOST EST MÛR ?

Un compost prêt à être utilisé est de couleur sombre (brun foncé) son aspect est homogène, friable, granuleux. Il a une odeur de terre de forêt.

IMPORTANT



Le composteur est mis à votre disposition mais demeure la propriété de la CASUD, pensez à nous avertir en cas de déménagement.

Un doute sur le compostage, une question ?

La CASUD vous répond au : **N°Vert 0 800 327 327**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Rejoignez-nous sur



www.casud.re



<https://www.facebook.com/casud.re>



Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux · Saint-Joseph · Saint-Philippe · Le Tampon

GUIDE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Le compostage...
un geste fertile !



OÙ INSTALLER VOTRE COMPOSTEUR ?



Placez votre composteur à l'extérieur à même le sol.
 Choisissez un lieu facilement accessible dans votre jardin, légèrement ombragé et à l'abri du vent.
 Ne le placez pas dans un creux où l'eau risquerait de stagner.
 Ne placez jamais votre composteur sur du gravier, de la pierre ou du béton.



LES 4 RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



Alternez la nature des déchets : alternez des couches de matières vertes et humides (épluchures, tontes de pelouse) avec des couches de matières brunes plus sèches (feuilles mortes, branchages).



Aérez et remuez votre compost.



Veillez à une bonne humidité de votre compost.
 Un compost ne doit être ni trop sec ni trop humide.



Réduisez en morceaux les déchets les plus gros (branchages, feuilles).



OÙ ET COMMENT UTILISER LE COMPOST ?



Au bout de 6 à 10 mois le compost peut être utilisé comme amendement organique. Il enrichit le sol, contribue à la croissance des plantes et à leur bon développement.
 Il est à mélanger avec de la terre.



Pour obtenir un compost équivalent à celui vendu en jardinerie, il faut mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre.



FACILE À COMPOSTER

DÉCHETS DE CUISINE

Coquilles d'œufs écrasées
 Épluchures de fruits et légumes
 Restes de fruits et légumes
 Sachets de thé
 Marc et filtres de café



DÉCHETS DE JARDIN

Feuilles mortes
 Tontes de pelouse
 Tailles de haie
 Branchages de petite taille
 Fleurs fanées et/ou séchées
 Mauvaises herbes



AUTRES DÉCHETS

Serviettes et mouchoirs en papier
 Papier absorbant (essuie-tout)
 Pailles en carton
 Cartons
 Boîtes à pizza souillée, sans restes
 Petites vaisselles compostables



DIFFICILE À COMPOSTER

(à mettre en petite quantité)

DÉCHETS DE CUISINE

Trognon de chou
 Produits laitiers
 Restes de repas
 Restes de viandes et os
 Pelures d'agrumes
 Noyaux



DÉCHETS DE JARDIN

Gros branchages
 Plantes et fruits malades
 Plantes et végétaux traités
 Palmistes, cocos



AUTRES DÉCHETS

Journaux magazines
 Charbon
 Sacs biodégradables



À NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Litières d'animaux domestiques

Plastiques

Verres

Poussières d'aspirateur

Tissus

Mégots de cigarettes